



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DÉPARTEMENTAL DU LUNDI 2 JUIN 2025

Membres du Comité présents (18) : Eric BENOIST, Brigitte ARMAND, David BRAYET, Jérôme COLONEL, David DESMOINEAUX, Karine GRAILLLOT Sandrine HITIER, Christelle RÉMY, Lionel RIBEROL, Virgile SALIDO, Nadine VENEAU.
Membres du Comité excusés : Sylvie PINGON, Baptiste LAFARGE, Stéphane ELIAS, Joël LAVAUT, Guillaume RENAULT Daniel SANCHEZ.

Membres du Comité absents : Mohamed EL AMEEN, Jean Pierre LAUMONIER

La séance est ouverte à 18 h30, les débats sont dirigés par le Président Eric BENOIST, qui souhaite la bienvenue aux membres du Comité et procède à la lecture du compte rendu de la réunion du 21 février 2025.

BILAN DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX:

3 joueurs ont été exclu des championnats «positifs suite au contrôle d'alcoolémie.

Le Président donne des explications sur le déroulement de l'exclusion d'un joueur positif (suite au test d'alcoolémie) sur les terrains de La Machine lors du Championnat doublette seniors masculin. Celui-ci ayant menacé de faire arrêter le championnat...

Tir de précision : 1 joueur ne s'est pas présenté au Championnat BFC mais était en possession d'un certificat médical...celui-ci était inscrit au Championnat Triplette Mixte de la même semaine et voulait jouer mais il en a été exclu puisque son certificat était valable pour une semaine à compter de la veille du championnat BFC qui se déroulait à LURE(70) le 8 mai.
Un autre joueur (Christophe HORN) ne s'est également pas rendu au Championnat BFC n'ayant donné aucune explication, il sera donc exclu du Tir de précision en 2027.

QUELQUES RETOURS DES JOUEURS SUR CES CHAMPIONNATS :

- Championnats Tête à tête souvent aux mêmes endroits...
- La sono serait peut être à améliorer sur certains lieux...
- Défaillance d'arbitrage à Coulanges quant à l'application du règlement.
- Pas de repas prévu sur certains championnats (dommage)...
- Pause méridienne peut être trop longue (à revoir pour les années à venir)...
- La répartition par secteur, plus d'équipes qualifiées sur un que sur l'autre secteur (Dommage voir comment faire pour les années suivantes)
- BFC de Besançon, pas de cercle pour le triplette provençal !
- Demande de certaines personnes à débiter les championnats le samedi matin.
- Revoir également les inscriptions de ces championnats au Comité (date limitée peut être à +24 ou 36 heures après la diffusion des inscrits sur le site...) pour 2026.

MASTERS DE PETANQUE 2025 :

Besoin de bénévoles du mardi 19 Août au vendredi 22 Août.

32 équipes de jeunes.

Le Comité s'occupe de la buvette et le repas des jeunes. La tenue de table sera également gérée par le Comité.

Quelques personnes se sont portées volontaire pour aider à cette manifestation.

Le Président du Comité sera présent pour la préparation et la manifestation ainsi que les membres du bureau directeur : Stéphane Elias, Brigitte Armand, Daniel Sanchez.

Les membres du Comité : Jérôme Colonel - David Desmoineaux, Béatrice Chauveau - Jean-Pierre Laumonier - Claire Clément - Nadine Veneau sera présente le mardi avec 4 personnes de la Boule Coursoise pour installation et jeudi matin avec 2 personnes. David Brayet suivant ces obligations professionnelles. Christelle Rémy s'est excusée de ne pouvoir être présente. Virgile Salido les après midi à partir de 15h après son travail. Joël Lavault.

D'autres bénévoles peuvent se faire connaître au Comité afin de répartir le travail entre plus de personnes.

Des personnes extérieures au Comité mais appartenant à des clubs nous ont également proposé leur aide.

CHAMPIONNATS DE LIGUE BFC.

Un mail a été envoyé aux Présidents de Club spécifiant les modalités financières.

Un petit rappel :

- Frais kilométriques décomptés à partir du siège du Club ou de la mairie si le siège du club est un domicile privé.
- Montant de l'indemnité : 0.20 € du km (itinéraire MAPPY le plus court).
- Si plusieurs joueurs du même club, nous ne rembourserons qu'un seul véhicule (doublette et tête à tête).
- Si le déplacement est supérieur à 150 kms aller une prise en charge de 15 € par joueur ou joueuse par nuit.
- Les repas du midi sont gérés et pris en charge par le Comité. Ceux-ci devront manger sur place faute de quoi le Comité les déduira du remboursement versé au club.
- Si plusieurs équipes qualifiées du même club, nous mettons à disposition le minibus si celui-ci n'est pas déjà utilisé par des compétitions jeunes. Dans ce cas seront pris en charge les frais d'essence du minibus sans indemnités kilométriques (véhicule rendu avec le plein puisque mis à disposition avec le plein).

DELEGATION DES CHAMPIONNATS DE France :

Les délégations sont données en priorité aux membres du Comité.

Celles-ci ont été attribuées au cours de cette réunion. Si personne ne se propose, en deuxième lieu, ces délégations pourront être attribuées à des Présidents de Club.

Les joueurs qui se sont qualifiés par le biais de la BFC seront accompagnés par les délégués de la Nièvre qui sont élus à la Région.

De nouvelles tenues seront commandées pour les joueurs (joueuses) veste + polo.

Une veste de pluie sera mise à disposition (plusieurs tailles disponibles), celle-ci sera emmenée et ramenée par le Délégué du Championnat de France.

Les délégués auront un polo identique au joueur et une veste sera à disposition comme les vestes de pluie au Comité. Elle sera ramenée au Comité.

DIVERS :

Le concours pour la qualification du marathon féminin qui devait avoir lieu le 8 juin 2025 a donc été annulé afin de ne pas pénaliser les féminines qui se trouvaient à la Celle en Morvan lors du Championnat BFC.

Cette qualification se fera comme l'an passé pour cette année... A savoir, nous prendrons les féminines qualifiées à partir des 8^{ième} du Championnat de la Nièvre tripléte féminin.

Fin de séance à 21h30.

La Secrétaire
Brigitte ARMAND

Le Président
Éric BENOIST